

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2019

Présents : Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KERRAND. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SAYER. SERAZIN. TIDU.

Absents : Mme DUPUIS

M. TIDU a été nommé secrétaire

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 mars 2019

### 2019-03-01 Vote des taux d'imposition (Année 2019)

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2019, les taux d'imposition fixés en 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 15,63 %
- Taxe foncière (bâti) : 19,17 %
- Taxe foncière (non bâti) : 52,56 %

### 2019-03-02 Aménagement de voirie et parkings des logements sociaux Rue du Calvaire. Demande subvention DETR et Conseil Départemental/PST (programme 2019)

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'une voirie d'accès et de places de stationnement destinés à une opération de logements locatifs sociaux situés rue du Calvaire. Le montant des travaux HT et des honoraires est estimé à 76.235,00 euros. Il propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le projet de création de voirie et parkings en vue de desservir les logements sociaux.
- Valide le plan de financement prévisionnel tel que présenté.
- Sollicite les subventions auprès de la Préfecture (DETR), et du Conseil Départemental (PST).
- Autorise M. Le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires.

### 2019-03-03 Budget commune : Compte Administratif 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte Administratif de 2018, qui laisse apparaître un excédent de 416.936,95 € en section de fonctionnement et un déficit de 229.000,62 € en section d'investissement, soit un excédent global de clôture, hors restes à réaliser de 187.936,33 €.

### 2019-03-04 Affectation du résultat du Compte Administratif 2018 (Budget Commune)

M Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation du résultat du Compte Administratif 2018 (Budget Commune)

- Capacité de financement de la section de fonctionnement : 416.936,95 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : 291.310,62 €

M. Le Maire propose l'affectation du résultat au financement de la section d'investissement pour 291.310,62 € (c/1068) et 125.626,33 € (c/002) en section de fonctionnement du BP 2019.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

2019-03-05    Budget Commune : Compte de gestion 2018

2019-03-09    Budget annexe Logements Sociaux : Compte de gestion 2018

2019-03-12    Budget annexe LT St-Aignan : Compte de gestion 2018

2019-03-15    Budget annexe Les Hauts du Gohlen : Compte de gestion 2018

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,  
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2019-03-06    Vote du Budget Primitif 2019 (Commune)

M. Le Maire présente le budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 036 787.00 € et qui s'élève en section d'investissement à 879 914,00 € en dépenses et à 981 684,00 € en recettes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2019 proposé.

2019-03-07    Budget annexe : Logements sociaux / Compte Administratif 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte Administratif de 2018, qui laisse apparaître un excédent de 58.807,22 € en section de fonctionnement et un déficit de 13.056,15 € en section d'investissement, soit un excédent global de clôture, hors restes à réaliser de 45.751,07 €.

2019-03-08 Affectation du résultat du Compte Administratif 2018 (Budget Annexe Logements sociaux)

M. Le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation du résultat du Compte Administratif 2018 (Budget Annexe Logements Sociaux)

- Capacité de financement de la section de fonctionnement : 58.807,22 €
- Besoin de financement de la section d'investissement : 14.056,15 €

M. Le Maire propose l'affectation du résultat au financement de la section d'investissement pour 14.056,15 € (c/1068) et 44.751,07 € (c/002) en section de fonctionnement du BP 2019.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition.

2019-03-10 Vote du Budget Primitif 2019 (Logements Sociaux)

M. Le Maire présente le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 77 752,00 € en section de fonctionnement
- 30 057,00 € en section d'investissement

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2019 proposé.

2019-03-11 Budget Annexe LT St-Aignan : Compte Administratif 2018

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le compte administratif de 2018, qui laisse apparaître un déficit de 17.970,94 € en section de fonctionnement et un déficit de 127.448,37 € en section d'investissement, soit un déficit global de clôture de 145.419,31 €.

2019-03-13 Vote du Budget Primitifs 2019 (LT St-Aignan)

M. Le Maire présente le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 147 425,00 € en section de fonctionnement
- 238 008,05 € en section d'investissement

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2019 proposé

2019-03-14 Budget Annexe LT Les Hauts du Gohlen : Compte Administratif 2018

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte administratif de 2018, qui laisse apparaître un excédent de clôture de 98.006,37 €.

2019-03-16 Clôture Budget Annexe « Lotissement Les Hauts du Gohlen »

Vu la délibération du Conseil Municipal du 12/06/2012 relative à la création du budget annexe « Lotissement Les Hauts du Gohlen »

Compte tenu de la réalisation complète des travaux et de la vente de tous les lots, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Le Compte Administratif 2018 ainsi que le compte de gestion 2018 dressé par le comptable public ont été votés le 29/03/2019.

Le Conseil Municipal décide de clôturer le Budget Annexe du Lotissement Les Hauts du Gohlen au 31/12/2018 avec reprise du résultat au c/002 (excédent de fonctionnement) du Budget principal de la Commune soit 98.006,37 €.

2019-03-17 Demande de subvention au Conseil Départemental / Entretien de voirie 2019 (hors agglomération)

M. Le Maire présente le devis relatif aux travaux de réfection du chemin de la nôe des dames dont le montant s'élève à 12 883.50 € H.T.

Le Conseil Municipal décide :

- de programmer les travaux,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires,
- de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention aussi élevée que possible dans le cadre du nouveau dispositif dédié à l'entretien de la voirie hors agglomération.

2019-03-18 Choix du nom de l'espace situé à l'arrière de l'immeuble Bédard

En vue de l'opération de réalisation de logements locatifs, de l'aménagement de la voie d'accès et des espaces verts, le Conseil Municipal décide de nommer l'espace situé à l'arrière de l'immeuble Bédard et valide « Le clos du Rohélet ».

2019-03-19 Aménagement « Le Clos du Rohélet » / Mission maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Cabinet Géo Bretagne Sud de Vannes concernant la mission de maîtrise d'œuvre partielle de voirie- réseaux d'eaux pluviales et aménagement des espaces verts communs du Clos du Rohélet. Les honoraires s'élèvent à 5 565,00 € H.T. Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer la convention de Maîtrise d'Oeuvre.

Acquisition matériel informatique / Médiathèque et Ecole

Le Conseil Municipal décide d'acquérir auprès de la Société Média Bureautique de Vannes du matériel informatique (ordinateur, tablette, lecteur codes-barres...) pour la médiathèque pour un montant de 1 696,21 € T.T.C. ainsi que de l'équipement informatique (serveur, pc portable, projecteur...) pour l'école pour un montant de 5 148,80 € T.T.C.

Travaux de voirie 2019

Programme des travaux de voirie à réaliser dans le cadre de la convention des groupements de commandes pour la passation de marchés signée avec Questembert Communautés : (montant T.T.C.)

- rue du 19 Mars 1962 : 1 787,58 €
- rue Saint-Michel : 3 461,98 €
- Le Bas du Nal / Kerplat : 3 799,03 €

Réfection plancher et remplacement d'une fenêtre / Eglise

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise LE CADRE Menuiserie de Questembert relatif à la réfection du plancher au clocher de l'Eglise ainsi que le remplacement d'une fenêtre. Le devis s'élève à 3 069,41 € T.T.C.

Remplacement portail / Cimetière

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société MJ METAL de Questembert pour le remplacement du portail du cimetière pour un montant de 5 556,00 € T.T.C.

Remplacement du coffret électrique / Salle des sports

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SALMON Gilles de Questembert relatif au remplacement du coffret électrique à la salle des sports pour un montant de 3 278,84 € T.T.C.